



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COP Auvergne-Rhône-Alpes

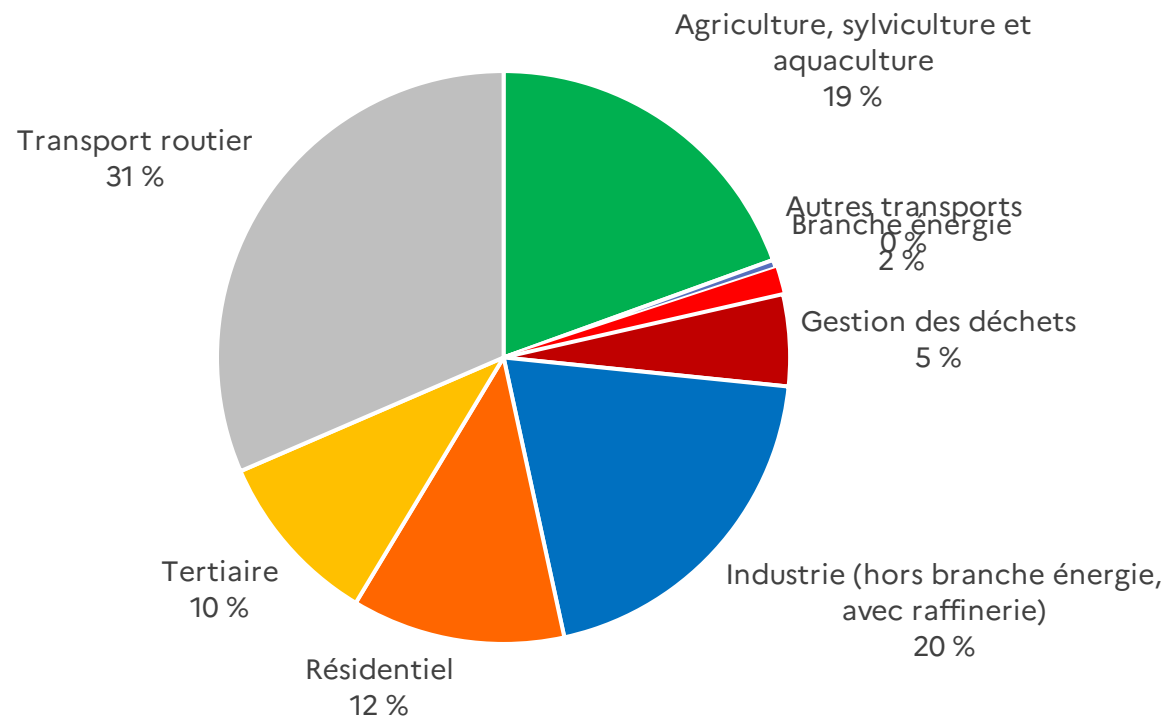
Synthèse régionale des défis par secteur

8 avril 2024

Répartition sectorielle des émissions de GES de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2021

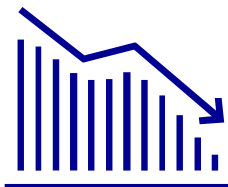
Répartition sectorielle des émissions régionales de GES en 2021

Source : ORCAE

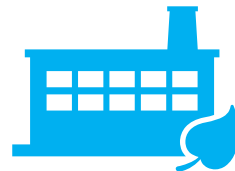


1. Industrie et produits bois

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en entre 2019 et 2030



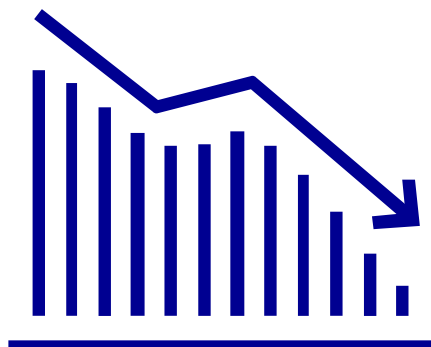
2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation



3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Défi 1 : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019)

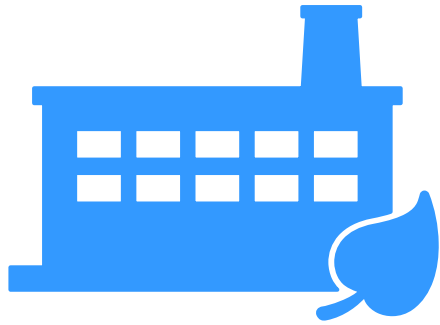
Partage de quelques actions emblématiques



- **Accompagner individuellement les 25 plus gros émetteurs régionaux de GES** (cf. slides suivantes)
- **Définir une stratégie de décarbonation pour réduire les émissions de la Vallée de la Chimie : Projet DECLYC** (DECarboner LYon vallée de la Chimie), lauréat de l'appel à projets national ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) de France 2030 opéré par l'ADEME (cf. slides suivantes)
- **Renforcer le réseau électrique dans les zones industrielles** afin de permettre l'électrification des process industriels. Exemple : création du poste électrique « Rhôna » pour décarboner la Vallée de la Chimie
- **Accompagner pour établir l'état des lieux, simuler les perspectives et suivre l'évolution des actions adoptées**

Défi 2 : Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation

Partage de quelques actions emblématiques



- **Accompagner / sensibiliser les TPE/PME industrielles aux enjeux de décarbonation** (cf. slides suivantes)
- **Améliorer la connaissance des émissions du tissu diffus** (cf. slides suivantes)
- **Promouvoir l'outil d'évaluation du bilan carbone « Balance ta tonne »** visant à réduire l'empreinte carbone des entreprises
- **Sensibiliser les entreprises au dérèglement climatique via le module d'acculturation R'éveil pour inciter au passage progressif à l'action**
- **Sensibiliser les entreprises via l'organisation de webinaires**
- **Rappeler aux entreprises leurs obligations de réalisation des audits énergétiques et des BEGES**

Défi 3 : Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Partage de quelques actions emblématiques



- **Faciliter et massifier les recours aux matériaux biosourcés** (approvisionnement local et construction)
- **Améliorer l'outil productif** pour transformer localement tous les bois issus de nos forêts
- **Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction** et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
- Initier un accord de filière sur le **traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction**

2. Biodiversité et ressources naturelles

Présentation des défis identifiés sur la biodiversité



1. Couvrir **4%** du territoire de la région avec des aires protégées sous protection forte d'ici à 2030

2. **Résorber 100%** des principaux obstacles à la libre circulation des espèces d'ici 2030

3. Pour chaque intercommunalité, **définir une première cartographie des habitats dégradés et mettre en place un projet de restauration écologique** ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

Les actions emblématiques pour relever les défis sur la biodiversité

Aires protégées

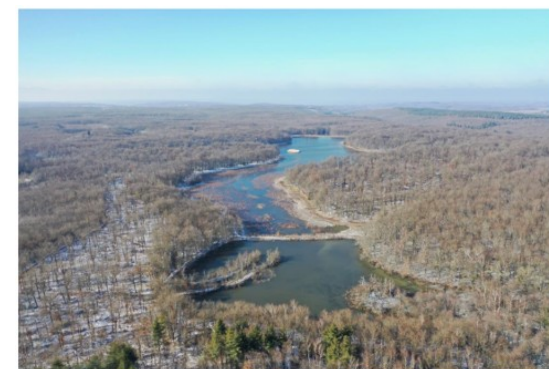
- Mettre en œuvre la reconnaissance en protection forte de nouveaux espaces protégés dans une démarche d'amélioration en continu
- Créer de nouvelles réserves naturelles nationales
- Soutenir la mise en œuvre du dispositif « obligations réelles environnementales »

Continuités écologiques

- Contribuer à l'identification des principaux obstacles grâce aux travaux de recherche et au suivi de la mortalité routière de la faune sauvage
- Mobiliser les acteurs pour lister les principaux points noirs et Faciliter l'accès aux financements pour la résorption grâce au Fonds vert
- Profiter des opérations courantes d'entretien du réseau pour améliorer la transparence écologique des infrastructures

Restauration écologique

- Renforcer l'appui aux intercommunalités pour relever le défi de renaturation (aide à l'identification des sites à enjeux, accompagnement technique, sensibilisation et formation des élus, techniciens, grand public) via des partenaires relais (CEN, PNR, etc.)
- Mettre en œuvre des centres de ressources techniques dédiés par milieux et faciliter l'accès aux financements



Présentation des défis identifiés sur la ressource en eau



4. Coconstruire une **trajectoire de sobriété de la ressource en eau** sur chaque bassin versant de la région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre **-10% d'eau prélevée** d'ici 2030

5. Accompagner l'évolution des activités sur les **aires d'alimentation des captages** pour **reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau**

Les actions emblématiques pour relever les défis sur l'eau

Mettre en œuvre le « panier de solutions » des PTGE, à adapter aux enjeux des territoires :

- Rénover les réseaux d'alimentation en eau potable de faible rendement
- Mettre en place des actions de gestion structurelle de la ressource en eau : sobriété, adaptation des activités, recyclage, solutions fondées sur la nature...
- Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire (documents d'urbanisme notamment)

Poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau des captages :

- Mobiliser le dispositif des paiements pour services environnementaux (PSE)
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies foncières sur les aires d'alimentation des captages



Présentation des défis identifiés sur le foncier



6. **Accompagner les acteurs des territoires** pour créer des nouveaux modèles d'aménagement plus sobre en foncier et **réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers** sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)

7. Mobiliser les acteurs des territoires pour **réaliser des opérations de désimperméabilisation**, afin de protéger les sols et la ressource en eau, et désimperméabiliser 1000 ha supplémentaires d'ici 2030

Les actions emblématiques pour relever les défis sur le foncier

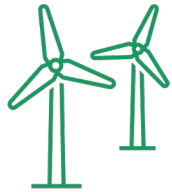
Partage de quelques actions emblématiques



- **Revitalisation des centre-villes / centre-bourgs :**
 - Exemple : mise en place d'ORT en particulier dans le cadre des programmes de l'ANCT (ACV, PVD et France Ruralités)
- **Lutte contre les logements vacants par la connaissance et la mobilisation des aides de l'État, de l'Anah et des collectivités**
- **Identification et mobilisation des friches :**
 - Exemple : aides de l'État dont le cadre du fonds vert et des collectivités
- **Élaboration ou révision de documents d'urbanisme, permettant en particulier le développement d'opérations en densification de nouveaux modèles d'habitats ou de zones économiques (nouvelles ou existantes)**
- **Portage foncier par les EPF et mise en place de fonds de minoration foncière**

3. Énergie et déchets

Panorama des défis liés à l'énergie



1. Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



2. Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie ou les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



3. Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions EnR

Actions emblématiques pour relever les défis sur l'énergie

DÉFI 1 : DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES ENR ÉLECTRIQUES

- Faciliter l'appropriation des ENR électriques au sein des territoires
- Lever les freins techniques (raccordements), freins assurantiels, financiers
- Identifier les zones préférentielles de déploiement des énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs régionaux
- Massifier le développement du PV sur bâti

DÉFI 2 : MASSIFIER LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE DES ENR THERMIQUES

- Faciliter l'implantation des ENR thermiques au sein des territoires
- Mieux connaître le potentiel de développement des filières thermiques (gisements/usages) et notamment qualifier le potentiel géothermique
- Identifier les acteurs (entr., coll. Agri.) pour lesquels les solutions ENR sont réalistes et réalisables.
- Décliner des partenariats entre les acteurs des filières (cf. charte Ambition Biogaz)

DÉFI 3 : ADAPTER LES INFRASTRUCTURES À UN MIX ÉNERGÉTIQUE DIVERSIFIÉ

- Actualiser et redimensionner régulièrement la planification du déploiement des réseaux sur la base de gisements fiabilisés (S3REnR)
- Lever les freins pour le développement des réseaux : ZAN, raccordements
- Développer la complémentarité des réseaux afin d'optimiser le mix énergétique, en travaillant avec l'ensemble des acteurs grâce à une gouvernance territoriale améliorée
- Développer la formation et les compétences métiers

Panorama des défis liés aux déchets



1. Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement

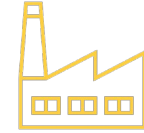
- - 50% de déchets enfouis entre 2010 et 2025
- Valorisation de 65% des déchets non dangereux en 2025
- Réduction déchets d'ici 2030 par rapport à 2010 de 15% pour les OMr et 5% pour les DAE
- Enfouissement DMA = 10% max quantité de déchets produits en 2035
- Baisse de 50% des bouteilles plastiques à usage unique mises sur le marché en 2030)



2. Améliorer la valorisation des déchets, en développant la valorisation énergétique et les procédés de recyclage, notamment pour atteindre 77% de bouteilles en plastique recyclé sur le marché d'ici 2025 (et tendre vers 100% d'ici 2030)



3. Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région pour développer l'économie circulaire



4. Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux

Actions emblématiques pour relever les défis sur l'énergie

DÉFI 1 : RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET DE L'ENFOUISSEMENT

- Mettre en place une communication globale/locale vers le citoyen (impact de la consommation et geste de tri)
- Mise en place d'une tarification incitative totale ou partielle dans les territoires opportuns
- Renforcer les contrôles sur la nature des déchets entrant en installations de stockage de déchets non dangereux

DÉFI 2 : AMÉLIORER LA VALORISATION DES DÉCHETS

- Contrôle des déchets des activités économiques (tri et flux)
- Faciliter l'installation des équipements pour le tri, le recyclage et la valorisation (foncier, acceptabilité)
- Développer la filière CSR (combustibles solides de récupération)

DÉFI 3 : DÉVELOPPER LES FILIÈRES DE RÉEMPLOI

- Création d'une instance de coordination par filière au niveau régional permettant aux acteurs intermédiaires, prescripteurs d'échanger et de suivre les objectifs
- Inciter les entreprises à atteindre un taux de réemploi minimum des emballages des produits qu'ils commercialisent
- Intégrer et augmenter les critères de réemploi dans les marchés publics

4. Transports

Présentation des 3 défis identifiés pour la mobilité voyageur



1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030



2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle



3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030

Les actions emblématiques pour relever le défi 1 : Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10 % d'ici à 2030

Partage de quelques actions emblématiques



- Encourager et promouvoir le télétravail
- Fixer des objectifs et des règles visant à favoriser l'implantation des activités au droit des infrastructures de transport, limiter le desserrement des activités
- Développer les téléprocédures pour limiter les besoins de se déplacer
- Favoriser les hubs de télétravail et coworking entre les collectivités et les entreprises
- Développer les initiatives pour valoriser le tourisme local

Les actions emblématiques pour relever le défi 2 : Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle

Partage de quelques actions emblématiques



- Démarche SERM (Service Express Régional Métropolitain)
- Doublement de l'offre d'autocars avec décarbonation de la flotte
- Développement de l'offre ferroviaire notamment TER
- Participer à la recherche de l'amélioration de l'efficacité des modes de transport collectif
- Développer les mobilités actives et partagées, faciliter les expérimentations
- Apporter un appui aux AOM à identifier et quantifier leurs leviers d'action
- Continuer à développer les réseaux de transport en commun

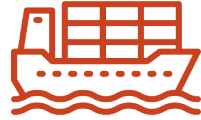
Les actions emblématiques pour relever le défi 3 : Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030

Partage de quelques actions emblématiques



- Analyse de cycle de vie pour évaluer la pertinence des couples techno/énergie selon les usages
- Développement de procédés de production de biocarburants
- Raccorder les infrastructures de recharge VE notamment résidentiel collectif, forte puissance
- Déployer des bornes de recharge électriques
- Travailler avec des constructeurs, opérateurs, gestionnaires d'infrastructure sur les projections d'infrastructures électriques nécessaires au développement du transport de marchandises électrifié sur distances locales, interrégionales
- Poursuivre la conversion de la flotte d'entreprise vers l'électrique
- Sensibiliser les collectivités, les entreprises et les particuliers à la mobilité électrique et décarbonée

Présentation des 2 défis identifiés pour le transport des marchandises

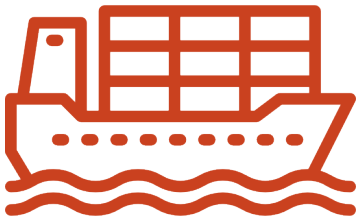


4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises



5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage

Les actions emblématiques pour relever le défi 4 : Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises



Partage de quelques actions emblématiques

- Développement de l'axe MeRS avec un objectif de doublement de la part modale fluviale
- Contribuer à digitaliser le traitement de marchandises entre maritime et ports intérieurs
- Promouvoir le report / transport de matières dangereuses vers le massifié
- Développer le transport de matières dangereuses via la voie fluviale
- Logistique urbaine : mobilisation de foncier existant à vocation hub logistique (ex : HLM)
- Formation, sensibilisation aux chargeurs, fédérations professionnelles, commissionnaires et compagnies maritimes
- Réhabiliter les installations terminales embranchées privées

Les actions emblématiques pour relever le défi 5 : Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage



Partage de quelques actions emblématiques

- Soutenir les initiatives et les expérimentations sur le retrofit (par exemple vers le bioGNV) pour le transport routier, fluvial et ferroviaire (sur les lignes non électrifiées)
- Décarboner la flotte de barges fluviales
- Sensibiliser à l'éco-conduite
- Renouveler les flottes par des véhicules électriques
- Soutenir l'acquisition de véhicules à motorisation alternative

5. Bâtiments

Présentation des 4 défis identifiés pour le secteur du bâtiment



1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030



2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030



3. Construire et rénover avec exemplarité



4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière

Défi 1 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030

Partage de quelques actions emblématiques



- 100 000 logements du parc privé ANAH rénovés avec MPR PA entre 2023 et 2030 (15000 / an) ;
- 35 000 logements du parc social rénovés entre 2023 et 2030 (5000 /an) ;
- Poursuivre la dynamique observée sur la base de l'interdiction des chaudières au fioul (décret de janvier 2022) ;
- Mettre fin aux aides publiques pour les nouvelles chaudières 100% gaz.

Défi 2 : Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030



Partage de quelques actions emblématiques

- Application du décret éco énergie tertiaire (-40 % de réduction de consommation sur le parc > 1000 m²) ;
- 400 bâtiments publics rénovés par an dans le cadre du « fonds vert » (417 bâtiments rénovés en 2023 pour 112 M€ de fonds vert et 50 % de gain de consommation énergétique) ;
- Sécuriser une sortie du fioul pour les bâtiments de l'Etat à l'horizon 2029 ;

Défi 3: Construire et rénover avec exemplarité

Défi 4 : Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière



Partage de quelques actions emblématiques

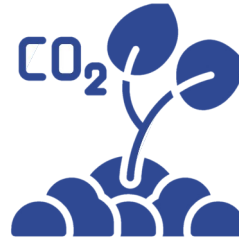
- Programme de rénovation énergétique des bâtiments ;
- Sensibilisation à la Sobriété Énergétique ;
- Projets Collaboratifs de Recherche et Développement

6. Forêts

Présentation des 3 défis identifiés pour les forêts



1. Conforter / restaurer de puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique



2. Renforcer la capacité à stocker du carbone dans les produits Bois au niveau régional



3. Gérer les risques (sanitaires, incendies, tempêtes, ...)

COP Auvergne-Rhône-Alpes – Synthèse des défis formulés

<p>Bâtiments</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en région et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030 2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour réduire de 30% les consommations énergétiques du parc tertiaire d'ici 2030 3. Construire et rénover avec exemplarité 4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière
<p>Transport</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030 2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle 3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030 4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises 5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage pour le transport de marchandises
<p>Energie</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique 2. Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie et les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique 3. Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions EnR
<p>Déchets</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement, pour atteindre notamment -50% de déchets enfouis entre 2010 et 2025 5. Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique 6. Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises en région pour développer l'économie circulaire 7. Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux
<p>Industrie</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'accompagnement des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en région AURA pour atteindre une réduction de 40% des émissions entre 2019 et 2030 2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation 3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local
<p>Biodiversité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Couvrir 4% du territoire en région avec des aires protégées sous protection forte d'ici à 2030 2. Résorber 100% des principaux obstacles à la libre circulation des espèces d'ici 2030 3. Identifier et mettre en place un projet de restauration écologique ou de renaturation dans 100% des intercommunalités en région
<p>Ressources naturelles (eau)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. Coconstruire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre -10% d'eau prélevée d'ici 2030 5. Accompagner l'évolution des activités sur les aires d'alimentation des captages pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau 6. Accompagner les acteurs des territoires pour créer un nouveau modèle d'aménagement plus sobre en foncier et réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sur la période 2021-

Débats sur les priorités départementales



Quelles spécificités pour le département ?

Quelles priorités d'actions ?

Comment et quels besoins pour agir ?



1h